



AGENCE THOMAS

SINCE 1930

Agence Thomas

25, boulevard Princesse Charlotte

98000 Monaco

Tél : +377 93 30 72 92

Fax : +377 92 16 15 32

contact@agence-thomas.com

www.agence-thomas.com



CHÂTEAU PERIGORD I - 4 PIECES ENTIEREMENT RENOVE - VUE MER

Vente

8 500 000 €

Type de produit Appartement	Nb. pièces 4 pièces
Immeuble Château Perigord	Quartier La Rousse - Saint Roman
Superficie habitable 117 m²	Superficie terrasse 20 m²
Superficie totale 137 m²	Chambres 3
Salles de bains 3	Charges annuelles 12 000 €
Etat Très bon état	Vue Mer et Ville
Exposition Sud-Ouest	Date de libération 31/08/2027
Ref. AG-09	

Situé dans l'une des résidences les plus recherchées de Monaco, au Château Périgord Bloc A, ce magnifique appartement de 4 pièces entièrement rénové offre des prestations de grande qualité, un cadre de vie calme et une superbe luminosité grâce à son étage élevé. Idéalement situé à proximité immédiate des plages du Larvotto, des commerces et des transports en commun, il profite d'un emplacement privilégié.

La résidence bénéficie d'un service de conciergerie 24h/24 et 7j/7.

L'appartement se compose d'une entrée avec rangements, d'un vaste double séjour avec cuisine ouverte entièrement équipée, ouvrant sur une spacieuse terrasse et offrant une magnifique vue dégagée sur la ville et la mer. Il se compose également de trois chambres, chacune disposant de sa propre salle de bains, d'un grand dressing et d'une buanderie.



MonteCarlo-RealEstate.com

Page
1/4

Ref. : AG-09

Ce document ne fait partie d'aucune offre ou contrat. Toutes mesures, surfaces et distances sont approximatives. Le descriptif et les plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur exactitude n'est pas garantie. Les photographies ne montrent que certaines parties de la propriété. L'offre est valable sauf en cas de vente, retrait de vente, changement de prix ou d'autres conditions, sans préalable.

Ce bien représente une excellente opportunité d'investissement puisqu'il est actuellement loué au prix de 14.000 € par mois hors charges à compter du 1er septembre 2026. Possibilité de louer un emplacement de parking dans la résidence, avec un bail de 3 ans.





